

LEUR PROGRAMME, NOTRE VISION.

Comparatif des programmes des partis politiques en matière
d'immigration en vue des élections fédérales.



TCRI

Table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées
et immigrantes

TABLE DES MATIÈRES

01 Introduction

02 1. Immigration : les grands axes des débats politiques

1.1 Cibles d'immigration

04 1.2 Les personnes en demande d'asile

06 1.3 Étudiantes et étudiants internationaux

07 1.4 Travailleuses et travailleurs étrangers temporaires

09 2. Positions partagées : la TCRI aux côtés de ses alliés

2.1 Believe in canada

2.2 Pour un Canada aussi accueillant que nous le sommes

10 Conclusion

Introduction

« C'est injuste de traiter les Haïtiens de "misère du monde" quand nous savons qu'ils seront la "richesse du Québec" dans moins d'une génération. » Dany Laferrière, 8 avril 2025.

Le thème de l'immigration s'impose comme un enjeu majeur de la campagne électorale fédérale de 2025. Cet intérêt soudain survient dans un contexte où les flux migratoires augmentent à la frontière de Saint-Bernard-de-Lacolle, en particulier en raison de la fin annoncée de certains programmes humanitaires aux États-Unis. Pour de nombreuses personnes migrantes, dont un nombre croissant de ressortissant-es haïtien-nes, le Canada devient une destination envisageable. Face à cette réalité, des voix politiques s'élèvent pour réclamer une réduction du nombre de demandes d'asile, alimentant un climat tendu et anxiogène.

Cette situation n'est ni soudaine, ni inattendue. Elle s'inscrit dans une tendance mondiale de déplacements forcés, exacerbée par les crises politiques, économiques et climatiques. Dans un tel contexte, la TCRI réaffirme que la réponse du Canada doit être solidaire et responsable. Elle doit être solidaire, car les élans de solidarité envers les personnes réfugiées sont ancrés dans notre histoire. En 1986, la population canadienne recevait la médaille Nansen du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), soulignant ainsi l'engagement collectif du peuple canadien envers les personnes en quête de protection. Elle doit être responsable, car les flux migratoires ne feront qu'augmenter dans les années à venir. Il est donc impératif de préparer notre société à offrir un accueil digne, tout en assurant la cohésion sociale. Cela exige de voir au-delà de la planification à court terme et d'adopter une vision structurée, planifiée et humaine.

La tâche est grande, mais le réseau de la TCRI est prêt à y contribuer. L'expertise du réseau, développée depuis plus de 45 ans et enracinée dans l'action communautaire autonome, nous donne la légitimité d'interpeller les différents partis politiques sur des pistes d'actions qui nous paraissent porteuses.

Ce document vise deux objectifs :

- Appuyer les membres de la TCRI dans la compréhension et l'analyse des positions politiques ainsi que des revendications portées collectivement par le réseau.
- Réitérer l'engagement de la TCRI envers sa mission : défendre les droits et la protection des personnes réfugiées et immigrantes au Québec dans leur parcours d'immigration, d'établissement et d'intégration, par des services, de l'aide, du soutien, une réflexion critique et une solidarité active.

Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données disponibles au moment de sa rédaction (avril 2025). Elles pourraient donc encore évoluer. Les positions des partis ont été recueillies à partir de sources publiques, dont Radio-Canada.

1. Immigration : les grands axes des débats politiques

Les débats des campagnes électorales fédérales abordent de multiples aspects du système migratoire canadien. Afin d'outiller les membres de la TCRI, ce document survole les principales positions des partis politiques sur quatre enjeux centraux : les cibles d'immigration, les personnes en demande d'asile, les étudiantes et étudiants internationaux ainsi que les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires. Pour chaque enjeu, la TCRI présente des revendications issues de son travail de concertation avec ses membres et des décisions collectives prises au sein des instances de la Table.

1.1 CIBLES D'IMMIGRATION*

La question des seuils d'immigration est au cœur du débat électoral. Tous les partis politiques reconnaissent l'importance de l'immigration pour l'avenir du Canada, mais ils divergent sur les objectifs à poursuivre, les critères à utiliser et le rythme de croissance souhaité. Certains misent sur une réduction rapide, d'autres sur un ajustement aux capacités d'accueil, tandis que d'autres insistent sur les besoins structurels du pays.

Voici un aperçu des positions exprimées :

Parti politique	Position sur les cibles d'immigration
Parti libéral du Canada (PLC)	Limitation de l'immigration jusqu'à revenir à une « tendance durable » et aux niveaux pré-pandémiques. Le maintien de la cible actuelle (réduction de 100 000 nouveaux résidents permanents d'ici 2027) n'est pas confirmé.
Parti conservateur du Canada (PCC)	Instauration d'une formule mathématique pour fixer les cibles, afin que la croissance démographique ne dépasse jamais la disponibilité en emplois, logements et soins de santé.
Bloc québécois (BQ)	Réduction de moitié du nombre d'immigrants temporaires au Québec dans un délai de 3 ans (maximum de 200 000). Revendique un pouvoir élargi pour le Québec dans la fixation des seuils, notamment pour le Programme de mobilité internationale.

*Il convient de rappeler que le gouvernement du Québec fixe lui-même les cibles d'immigration permanente pour la province, de manière indépendante des cibles fédérales, dans le cadre de ses compétences en matière de sélection.

Nouveau Parti démocratique (NPD)	Détermination des cibles qui suivent les besoins du pays (vieillessement de la population, logement, etc.). Aucune cible chiffrée précisée pour l'instant.
Parti vert du Canada (PVC)	Pas de position chiffrée annoncée à ce jour.
Parti populaire du Canada (PPC)	Moratoire sur les nouveaux résidents permanents. Réduction des seuils annuels de 500 000 à 150 000 immigrants et réfugiés. Suppression de plusieurs volets du système actuel.

Position de la TCRI au sujet des cibles d'immigration

La TCRI ne prend pas position sur les seuils d'immigration de manière globale, par exemple en proposant un nombre total idéal ou une formule pour y parvenir. Trois éléments retiennent toutefois son attention.

D'abord, la limitation des seuils d'immigration permanente pourrait s'accompagner d'une hausse du recours à l'immigration temporaire pour combler des besoins de main-d'œuvre. Toutefois, les programmes d'immigration temporaire rendent les personnes migrantes particulièrement vulnérables aux abus et à l'exploitation, comme nous le verrons plus bas. La TCRI se positionne donc en faveur de l'octroi de la résidence permanente plutôt que d'un statut temporaire.

Ensuite, certains seuils s'appliquent à des catégories de personnes qui se trouvent déjà sur le territoire canadien de façon permanente, notamment les personnes protégées ou celles dont la demande de résidence permanente pour motifs humanitaires a été acceptée. Dans ces cas, l'octroi de la résidence permanente ne devrait pas être conditionné par des seuils.

Enfin, la TCRI souscrit à la position du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), selon laquelle « le gouvernement devrait veiller à ce qu'un minimum de 15% des admissions totales d'immigrants proviennent des volets du programme de réinstallation ». Pour les membres de la TCRI qui souhaitent en apprendre davantage sur ce thème, vous pouvez lire le document suivant : [Planification niveaux immigration Soumission CCR Juillet 2024.pdf](#)

1.2 LES PERSONNES EN DEMANDE D'ASILE

Le traitement des demandes d'asile divise les partis, notamment en ce qui concerne la répartition des responsabilités entre Ottawa et les provinces, les critères d'admissibilité et la rapidité des procédures. Alors que certains proposent des réformes restrictives, d'autres insistent sur l'humanisation du système et l'élargissement des protections. Plusieurs partis n'ont toutefois pas encore présenté d'engagements détaillés à ce sujet.

Voici un aperçu des positions exprimées :

Parti politique	Position sur les demandeur.euse.s d'asile
Parti libéral du Canada (PLC)	Aucune promesse électorale officielle dévoilée à ce jour sur ce sujet.
Parti conservateur du Canada (PCC)	Approche « dernier arrivé, premier sorti » afin d'accélérer les expulsions des personnes jugées non admissibles à l'asile.
Bloc québécois (BQ)	Proposition d'un projet de loi pour mieux encadrer les demandes d'asile : traitement rapide, pouvoirs d'exception pour le ministre, resserrement des critères de recevabilité, fin des demandes après 14 jours suivant une entrée irrégulière. Réclamation d'un volet d'urgence pour les réfugiés en situation de crise et d'une répartition équitable entre les provinces.
Nouveau Parti démocratique (NPD)	Aucune promesse électorale spécifique dévoilée à ce jour.
Parti vert du Canada (PVC)	Souhait d'élargir les critères de protection pour inclure des catégories ciblées (scientifiques, journalistes, juges, médecins, etc.) persécutées à l'international, notamment sous des régimes autoritaires.
Parti populaire du Canada (PPC)	Aucune promesse électorale spécifique dévoilée à ce jour.

Position de la TCRI au sujet des personnes en demande d'asile

Le réseau de TCRI plaide pour une approche fondée sur la dignité, la protection des droits et la pleine intégration économique et sociale des personnes en demande d'asile. Dans un contexte marqué par des discours stigmatisants et des mesures restrictives, il réaffirme que ces personnes participent activement à notre société, malgré les nombreux obstacles qui leur sont imposés.

Des mesures concrètes doivent être prises pour garantir leur sécurité, leur stabilité et leur intégration, dès leur arrivée.

Revendications de la TCRI :

- Reconnaître les contributions économiques et sociales des personnes en demande d’asile en facilitant l’obtention d’un statut migratoire permanent, notamment par :
 - La régularisation des personnes concernées,
 - La réduction des délais de traitement des demandes d’asile et des permis de travail,
 - L’élargissement du recours à la résidence permanente pour motifs humanitaires.
- Faciliter l’accès à la protection internationale en supprimant les mesures qui visent à interdire l’accès au territoire canadien aux personnes qui cherchent asile, notamment par le retrait du Canada de l’Entente sur les tiers pays sûrs.
- Mettre fin aux discours publics stigmatisants : les personnes en demande d’asile ne doivent plus être érigées en boucs émissaires des défaillances des politiques publiques.

Le Plan national pour l’asile dans la dignité

En tant que membre du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), la TCRI souscrit pleinement aux recommandations du Plan national pour un asile dans la dignité, rendu public le 4 avril 2024 à l’occasion de la Journée des droits des réfugiés. Ce plan repose sur plusieurs piliers d’action fédérale, que nous appuyons dans leur intégralité :

- Créer des centres d’accueil dans les villes où se trouve un grand nombre de demandeurs d’asile pour les orienter lors de leur arrivée et coordonner les services, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et municipaux ainsi que la société civile.
- Allouer des fonds fédéraux durables pour l’hébergement à court terme et le logement de transition des demandeurs d’asile, en se fondant sur des expériences concluantes au sein de la société civile, de la diaspora et des groupes communautaires, afin de compléter les mesures mises en place par les provinces et les municipalités.
- Veiller à ce que les demandeurs d’asile bénéficient d’une aide juridique adéquate dans toutes les régions du pays grâce à des fonds pluriannuels.
- Rationaliser l’étape initiale du processus de demande d’asile et éliminer l’arriéré dans le processus de détermination subséquent grâce à des ajustements mineurs mais significatifs.

1.3 ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le rôle des étudiants internationaux dans les établissements d'enseignement, l'économie et les régions est largement reconnu. Toutefois, plusieurs partis abordent la question sous l'angle de la fraude, de la capacité d'accueil ou de l'intégration régionale. Les positions sont variables, et certains partis ne se sont pas encore prononcés.

Voici un aperçu des positions exprimées :

Parti politique	Position sur les étudiants internationaux
Parti libéral du Canada (PLC)	Pas d'indication sur le maintien de l'objectif actuel du gouvernement Trudeau, qui visait à plafonner le nombre d'étudiants étrangers admis au Canada.
Parti conservateur du Canada (PCC)	Lutte contre la fraude dans les programmes d'étudiants et de travailleurs étrangers. Exigerait : preuve de revenus, preuve de logement et lettre d'admission dans une institution reconnue, pour chaque nouvel étudiant étranger.
Bloc québécois (BQ)	Proposition d'un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés et les nouveaux arrivants qui choisissent de s'établir en région.
Nouveau Parti démocratique (NPD)	Aucune promesse électorale officielle dévoilée à ce jour sur ce sujet.
Parti vert du Canada (PVC)	Aucune promesse électorale officielle dévoilée à ce jour sur ce sujet.
Parti populaire du Canada (PPC)	Réduction « considérable » du nombre de visas pour les étudiants étrangers. Suppression des permis de travail post-études, sauf pour le travail universitaire sur les campus.

Position de la TCRI au sujet des étudiant.e.s internationaux

En tant que membre du Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), la TCRI appuie pleinement les demandes formulées par le CCR en faveur d'un meilleur soutien et d'une protection accrue des étudiants internationaux. Ces personnes, qui investissent des ressources importantes pour étudier au Canada, sont trop souvent exposées à l'exploitation, à l'instabilité statutaire et à des changements de politiques qui mettent en péril leur avenir.

Le CCR a adopté plusieurs résolutions à ce sujet et a interpellé directement le ministre de l'Immigration en décembre 2024. Il insiste notamment sur le fait que les changements de politiques ne devraient pas s'appliquer rétroactivement et que les droits fondamentaux, incluant le droit d'asile, doivent être respectés pour les étudiants qui sont déjà au Canada.

Les membres souhaitant approfondir ces enjeux sont invités à consulter le document des dernières résolutions du groupe de travail Immigration et Établissement du CCR, disponibles à travers [ce lien](#).

1.4 TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

Le recours aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (TET) est devenu une composante essentielle de plusieurs secteurs de l'économie canadienne. Les partis divergent sur la nature des réformes à apporter : certains misent sur des restrictions, d'autres sur des mesures de régularisation ou d'élargissement des droits.

Voici un aperçu des positions exprimées :

Parti politique	Position sur les cibles d'immigration
Parti libéral du Canada (PLC)	Aucune promesse claire. Le gouvernement Trudeau avait annoncé en 2024 des mesures pour resserrer les conditions d'admissibilité. Exemple : plafond de 10 % des effectifs d'une entreprise et limite de deux ans (au lieu d'un an) pour les postes à bas salaires.
Parti conservateur du Canada (PCC)	Promesse d'éliminer la fraude dans le PTET. Les permis de travail seraient réservés uniquement aux emplois que les Canadiens ne peuvent ou ne veulent pas occuper.
Bloc québécois (BQ)	Proposition de permis de travail sectoriels et régionaux ouverts pour les TET. Offre d'un crédit d'impôt aux nouveaux arrivants s'établissant en région.
Nouveau Parti démocratique (NPD)	Veut réformer le PTET en offrant à tous les travailleurs temporaires un permis de travail ouvert afin d'éviter les abus patronaux.
Parti vert du Canada (PVC)	Aucune promesse électorale officielle dévoilée à ce jour sur ce sujet.
Parti populaire du Canada (PPC)	Réduction « considérable » du nombre de travailleurs étrangers temporaires. Acceptation de plus d'immigrants économiques qualifiés dans des secteurs à haute valeur ajoutée.

Position de la TCRI au sujet des travailleur.euse.s étranger.e.s temporaires

Le réseau de la TCRI réclame depuis plusieurs années une transformation structurelle du Programme des travailleurs étrangers temporaires. Elle considère que les permis de travail fermés constituent une source systémique de vulnérabilité, de dépendance et d'exploitation. Le lien légal unique entre un employeur et une travailleuse ou un travailleur étranger place ce dernier dans une position de précarité extrême et nuit à sa capacité d'exercer ses droits fondamentaux.

Revendications de la TCRI :

- Abolir les permis de travail fermés, qui lient les travailleurs à un seul employeur.
- Octroyer plutôt des permis de travail ouverts, permettant aux travailleuses et travailleurs migrants de changer d'employeur librement, sans perdre leur statut.
- Ouvrir une voie claire et accessible vers la résidence permanente pour tous les travailleurs migrants, y compris ceux à statut précaire.
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection renforcées, notamment par une coordination accrue entre les différents ordres de gouvernement.

Des mobilisations collectives

La TCRI s'inscrit dans un mouvement large de la société civile qui dénonce les abus structurels du PTET et réclame une réforme en profondeur du régime migratoire pour ces travailleurs. Elle participe à plusieurs initiatives et appuie les revendications suivantes :

- Fin au travail non libre pour les migrant-es (FTNLM) : action collective constitutionnelle menée par l'Association pour les droits des travailleur-ses de maison et de ferme (DTMF), visant l'abolition des permis fermés.
- Amnistie internationale Canada francophone : campagne pour la fin des permis fermés, en particulier pour les personnes inscrites au PTET.
- Campagne québécoise pour la régularisation et la justice migrante : mobilisation en faveur des droits des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires et d'un accès au statut permanent.
- Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) : groupe de travail qui mène des résolutions et des actions sur les droits des travailleurs migrants. Une campagne a notamment été lancée pour exiger le remplacement des permis de travail fermés par des permis ouverts inconditionnels, assortis d'une voie vers la résidence permanente.

2. Positions partagées : la TCRI aux côtés de ses alliés

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale de 2025, la TCRI a co-signé plusieurs lettres ouvertes en collaboration avec des partenaires de différents secteurs. Ces prises de position publiques visent à interpeller les partis politiques sur les enjeux majeurs touchant les personnes immigrantes, réfugiées et sans statut.

2.1 BELIEVE IN CANADA

Cette lettre ouverte, co-signée par la TCRI et de nombreux partenaires communautaires et économiques, appelle les chefs des partis politiques fédéraux à adopter une vision positive de l'immigration. Elle met de l'avant l'importance de renforcer la confiance dans le système migratoire et de valoriser l'apport des personnes immigrantes à la société canadienne.

Les principales demandes sont les suivantes :

- S'engager à mettre en place des programmes d'immigration réactifs, simples et bien définis.
- Assurer la coordination et l'investissement de l'ensemble des paliers de gouvernement.
- Contrer et réfuter le discours anti-immigration.
- Réaffirmer et renforcer notre engagement envers les programmes humanitaires.
- Définir clairement le succès des programmes d'immigration.

2.2 POUR UN CANADA AUSSI ACCUEILLANT QUE NOUS LE SOMMES

Co-rédigée par le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR), Amnistie internationale Canada et l'Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés (ACAADR), cette lettre appelle les partis politiques à défendre les droits des personnes réfugiées et immigrantes pendant la campagne électorale. Elle souligne l'importance de maintenir le consensus canadien en faveur de l'accueil, face à la montée des discours xénophobes.

Les signataires demandent aux partis de veiller à ce que leurs programmes et messages électoraux défendent :

- L'état de droit, y compris la défense du droit d'asile et les protections fondamentales garanties à tous par la Charte canadienne des droits et libertés.
- Notre humanité commune et la nécessité de traiter tous les nouveaux arrivants avec la dignité et l'accueil que nous méritons tous.

- Le principe selon lequel les réfugiés et les immigrants renforcent nos communautés et pas seulement notre économie.
- La conviction que le Canada trouve des opportunités dans la diversité.
- La responsabilité des dirigeants politiques de défendre les personnes marginalisées au sein de notre société.

Conclusion

Dans un contexte électoral polarisé où l’immigration devient trop souvent un objet de crainte ou d’instrumentalisation, il est nécessaire de rappeler une vérité: les personnes réfugiées et immigrantes enrichissent notre société. Loin de représenter une menace, elles participent activement à notre tissu social, économique et culturel. Préparer une société accueillante, juste et cohérente demande des choix politiques à la hauteur des défis. Le réseau de la TCRI continuera de se mobiliser pour faire entendre la voix des personnes concernées et construire un avenir fondé sur les droits, la dignité et l’inclusion.

Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données disponibles au moment de sa rédaction (avril 2025). Elles pourraient donc encore évoluer. Les positions des partis ont été recueillies à partir de sources publiques, dont [Radio-Canada](#).



TCRI

Table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées
et immigrantes